

APICULTURE BIO

CAHIER DES CHARGES ET CONDUITE DES RUCHERS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Objectif

Réussir son installation en apiculture biologique

Durée

1 jour - 07 heures

Public, prérequis et modalités d'inscription

- Effectif 06 stagiaires
- Responsables d'Exploitation agricole, jeunes agriculteurs, conjoints collaborateurs, salariés, techniciens agricoles
- Sans prérequis
- Nous contacter pour la mise en oeuvre de la formation

Équipement obligatoire

Néant

Coût, rémunération et financement

- Tarif*: 25€ de l'heure soit 350€ par candidat
- Financement par budget de formation
- Les salariés en formation sont rémunérés par leurs employeurs pour la durée de la formation.
- Financement VIVEA pour exploitants agricoles

Renseignements et inscription

Secrétariat du CFPC

04.95.77.06.42

cfppa.sartene@educagri.fr

**Les tarifs s'étendent par candidat hors frais de déplacement, d'hébergement, et de restauration des formateurs et des participants*

OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

- Prise de connaissance des spécificités et du cahier des charges de l'apiculture biologique
- Réussir son installation en apiculture biologique

PROGRAMME

Programme par demi-journée :

Matin :

- Pourquoi choisir l'apiculture biologique,
- Les grands principes de l'agriculture biologique,
- Conversion ou démarrage d'activité en bio,
- Le cahier des charges de l'apiculture biologique,
- Focus : la gestion des cires, le choix des zones de butinage, le renouvellement du cheptel.

Après-midi :

- L'entretien du matériel : produits autorisés,
- Le nourrissage des colonies,
- Gestion sanitaire : comment lutter contre varroa en apiculture biologique,
- L'étiquetage,
- Les contrôles,
- Comment développer son activité pour réussir.

MOYENS D'ENCADREMENT

Encadrement et Enseignement par des formateurs qualifiés conformément aux engagements du CFPC

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques (avec vidéoprojecteur)
- Alternance questions-réponses, partages d'expériences,
- Réflexion sur le terrain et/ou sur des cas pratiques.

APICULTURE BIO

CAHIER DES CHARGES ET CONDUITE DES RUCHERS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Objectif

Connaitre la composition, l'architecture et le fonctionnement du sol

Durée

1 jour - 7 heures

Public, prérequis et modalités d'inscription

- Effectif 06 stagiaires
- Responsables d'exploitation agricole, jeunes agriculteurs, conjoints collaborateurs, salariés, techniciens agricoles
- Sans prérequis
- Nous contacter pour la mise en oeuvre de la formation

Équipement obligatoire

Néant

Coût, rémunération et financement

- Tarif*: 25€ de l'heure soit 350€ par candidat
- Financement par budget de formation
- Les salariés en formation sont rémunérés par leurs employeurs pour la durée de la formation.
- Financement VIVEA pour exploitants agricoles

Renseignements et inscription

Secrétariat du CFPC

04.95.77.06.42

cfppa.sartene@educagri.fr

**Les tarifs s'étendent par candidat hors frais de déplacement, d'hébergement, et de restauration des formateurs et des participants*

MODE DE VALIDATION ET D'ÉVALUATION

- Évaluation Orale
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation sous forme de tableau à cocher

MOYENS MIS EN OEUVRE PAR LE DEMANDEUR

Mise à disposition d'une salle de formation avec accès internet

LIEU DE FORMATION

Sur Site

LE CAMPUS: INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Campus AgriCorsica est un Etablissement Public Local d'Enseignement Agricole (EPLEFPA).

A ce titre il se compose de quatre entités :

- Un Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA),
- un Centre de Formation d'Apprentis Agricole (CFAA),
- un Centre de Formation Professionnelle Continue (CFPC),
- une Exploitation Agricole (Ovins, Porcins et Maraîchage).

De nombreux moyens pédagogiques sont mis à disposition de tous les apprenants : Des salles de cours équipées de vidéos projecteurs, trois salles informatiques, deux laboratoires de sciences, une salle de projection vidéo, une grande salle polyvalente, un centre de documentation et d'information, un terrain multisport, une salle de musculation, une salle d'agroéquipement, un atelier mécanique, de même que toutes les infrastructures et outils mécaniques liés aux enseignements pratiques à l'exploitation agricole du Campus ou lors des chantiers extérieurs.

Le Campus dispose par ailleurs d'un internat, offrant ainsi une possibilité d'hébergement aux lycéens et apprentis (mineurs prioritaires), ainsi que d'un restaurant scolaire ouvert à tous.

Tous les bâtiments du Campus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Contact Référente Handicap: Alexandra CHILINI
alexandra.chilini@educagri.fr

